

L'ALOSIEN

QUE DE NAOU

BULLETIN MUNICIPAL D'ALOS

N° 5 - JANVIER 2019



Mairie d'ALOS

☎ 05 61 66 45 60

e-mail : commune.alos@orange.fr

Directeur de Publication : Alain TORTET

Rédaction et mise en page : Brigitte DURAN - Adeline MAUDUIT

Evelyne PAILLAS - Martine TAJAN

LE MOT DU MAIRE

Chaque année, à pareille époque, le Bulletin Municipal, trait d'union entre les Elus et la population, nous permet de faire l'historique des actions engagées par la Municipalité.

Une analyse descriptive, plus approfondie des différentes actions, figure dans les pages de ce Bulletin Municipal.

Au 1er Janvier 2018, la « Compétence Voirie » est revenue à la Commune. Une compensation financière, sur trois ans, nous a été attribuée pour faire face à ces dépenses supplémentaires.

En 2016, la Préfecture ne nous a pas laissé le choix que de dissoudre le Syndicat ARP et COUBLA. Or, fin 2018, la Préfecture est revenue sur sa position et nous demande de constituer un Groupement Syndical.

Un dossier est en cours pour la réhabilitation de l'ancien appartement de l'Instituteur et du garage.

En début d'année 2019, le Recensement va avoir lieu sur la Commune. Je vous demanderai de réserver le meilleur accueil à l'Agent Recenseur.

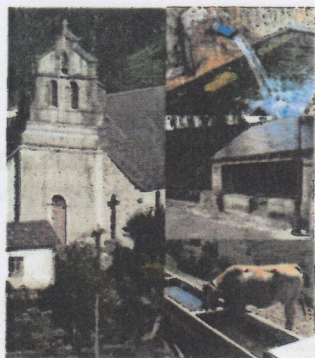
Dès 2019, nous allons lancer une étude en partenariat avec la Poste, pour le numérotage et l'adressage des voies. L'adressage est un élément indispensable aux usagers, dans le domaine de la « Sécurité et le Secours à la Population ». Aujourd'hui, avec le déploiement de la fibre optique, cela vient renforcer la nécessité d'un adressage précis et complet.

Suite aux inondations qui ont frappé le Département de l'AUDE en Octobre 2018, notre Commune a décidé d'apporter son soutien par une aide financière de 200 €, aux sinistrés.

Je remercie les Elus qui s'investissent pour la Commune, au détriment de leur vie privée.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite pour 2019, à vous tous, à vos familles, à vos proches, mes meilleurs vœux de santé et de réussite dans tous vos projets.

ASSOCIATION TOUTIS PER ST-ROCH *alias* TOUTIS PER ALOS Que De Naou ? :..... Ça continue !



Cet été, l'Association TTPSR a organisé sa 11ème Assemblée Générale au cours de laquelle, les membres adhérents ont été invités à se prononcer sur l'avenir de cette Association.

C'est à la majorité que les adhérents ont décidé de donner une autre dimension au but de l'Association, en l'élargissant à La PRESERVATION DE TOUT LE PATRIMOINE COMMUNAL d'ALOS, toujours en concertation avec la Municipalité.

Après le dépôt en Préfecture des nouveaux Statuts, l'Association « TOUTIS PER ST-ROCH » devient l'Association « TOUTIS PER ALOS ». Certes, rien de bien original !.... Mais une nouvelle image et une nouvelle équipe à découvrir dans notre Bulletin.

L'Association se félicite du succès de cette « reconversion », avec un nombre inattendu d'adhérents (55 à ce jour) et de leur enthousiasme pour agir, comme l'on fait ces bénévoles qui s'impliquent d'ores et déjà sur le terrain, dans les projets concernant l'Eglise, le lavoir et la Chapelle Saint-Roch.

Nous vous remercions pour votre soutien

Ne manquez pas de lire le Bulletin que vous recevrez par e-mail ou par voie de distribution par ALOS.

A LA VEILLE DE CETTE NOUVELLE ANNÉE, l'ASSOCIATION TTPA vous souhaite un Joyeux NADAU et une bonne fin d'année.

Association Toutis Per ALOS, Mairie d'ALOS 09200

ttpa@orange.fr. Tél. : 06 12 51 97 51

COMITE DES FETES

En 2017, un nouveau Comité des Fêtes s'est créé « LES FESTAYRES ». Depuis, nous organisons la fête au village d'ALOS avec une mounjetade le 14 Août au soir qui réunit amis, familles, voisins, petits et grands de toutes générations confondues, avec Serge et Martine TAJAN aux fourneaux.

Des soirées dansantes sont au rendez-vous, ce qui permet de faire de nouvelles rencontres et de faire vivre la Commune.

Pour 2019, le Comité des Fêtes « LES FESTAYRES » sera présent pour animer la fête avec un programme bien chargé avec des nouveautés.

On vous attend nombreux pour partager, ensemble, cette fête si précieuse.

Un grand merci à vous tous pour votre soutien, votre aide et votre confiance à travers votre présence.



A.C.C.A d'ALOS

L'année 2018 aura été une année charnière pour l'A.C.C.A. d'ALOS. Nous avons pu boucler la fin de saison 2017-2018 sur un tableau impressionnant. En effet, avec 71 sangliers au compteur, nous avons battu tous les records (de même que les Communes avoisinantes).

La nouvelle saison de chasse a débuté, dès le mois d'Août, par les travaux de nettoyage et débroussaillage (chemin des piqueurs, pistes forestières).

Pour cette saison, il nous a été attribué 4 bracelets pour l'isard. Pour les galliformes de haute-montagne, nous pouvons prélever 2 perdreaux gris pour la saison. La chasse au grand tétras a été interdite par Décret Préfectoral. Nous ne pouvons plus chasser ce majestueux oiseau. Pour le chevreuil, nous avons 25 bracelets.

Nous avons, également, pu terminer les travaux débutés en 2017 dans notre nouveau local qui a été inauguré le 22 Septembre 2018 en présence de Monsieur le Maire et certains de ses Conseillers, Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ – Président de la Fédération Départementale de la Chasse et Monsieur Alain SERVAT, Vice-Président de la Communauté de Communes. Lors de cette inauguration, nous avons pu récompenser le fondateur de notre A.C.C.A. qui a vu le jour en 1966, Monsieur Raymond MOLE.

Nous remercions, également, des Sonneurs de Combelongue qui ont participé à l'animation de soirée avec leurs cors de chasse et quelques chants, au gré du repas qui a suivi.

A ce jour, une trentaine de sangliers ont été tués sur nos Communes d'ALOS et SENTENAC d'OUST ainsi qu'un magnifique cerf sur les hauteurs du Col de Portech.

Le Président,
Armand MOLE



Le Syndicat Forestier ARP et COUBLA a été dissous lors de la création de la Communauté des Communes Couserans Pyrénées (C.C.C.P.) au 1^{er} Janvier 2017.

En effet, son périmètre était inclus, en totalité, dans cette dernière et la Communauté s'est trouvée, au moment de la fusion des huit Communautés des Communes, dotée de la compétence supplémentaire « Gestion des Bois et Forêts ».

L'Arrêté Ministériel, qui soumet cette Forêt au « Régime Forestier », ne mentionne plus le bon gestionnaire et, de ce fait, les Services de l'Office National des Forêts n'ont plus d'Interlocuteur et la Forêt n'est pas gérée.

A ce jour, la C.C.C.P. garde cette compétence supplémentaire et, puisqu'elle détient des parts par substitution de l'ex-Communauté de Communes du Canton d'OUST, elle constitue, avec les autres collectivités propriétaires de parts, un Groupement Syndical Forestier.

Ce Groupement Syndical Forestier, une fois constitué, devient propriétaire des Bois et Forêts des Collectivités adhérentes.

Lors de cette fusion, le budget de ce Syndicat était de 60 000 € et non de 140 000 € comme cela a pu être rapporté.

Début 2018, l'Ouvrier Communal a rompu son contrat. Nous sommes restés 3 mois sans employé, le temps de procéder au recrutement. Brice a pris ses fonctions le 1^{er} Mai 2018. Il est présent sur la Commune 3 jours par semaine : Mercredi – Jeudi et Vendredi.

TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE AU COURS DE L'ANNEE 2018

- ✚ Les travaux de voirie prévus au village et à La Rivière ont été réalisés début Décembre.
- ✚ Le « point à temps » route de La Lauzère, a été réalisé courant Septembre.
- ✚ La porte de la Mairie a été remplacée par une porte plus fonctionnelle et plus sécurisée.
- ✚ Pour faciliter l'accès, deux volets roulants ont été installés à l'appartement du rez-de-chaussée du presbytère.
- ✚ Aménagement des emplacements « poubelles » dans les hameaux.
- ✚ Les deux tilleuls de la salle Communale ont été arrachés pour des raisons de sécurité. Ils empêchaient l'accès pour les personnes handicapées et les Secours. Ils présentaient un tronc pourri et l'un avait ses racines qui bloquaient l'écoulement des eaux des gouttières et de l'évier de la salle.
- ✚ Un dossier est en cours pour la vente d'une parcelle de terre de 55 m² dans le village. Celle-ci est en indivision avec la Commune de LACOURT.

TRAVAUX

- ✚ Acquisition d'un garage et de 2 000 m² de terrain situé à la sortie du village, direction SEIX. Cela nous permettra de mettre la voiture à l'abri, ainsi que le rangement de l'outillage pour l'ouvrier.
- ✚ Le ravalement des façades de l'ancien presbytère sera réalisé au mois de Mars ou Avril 2019. L'Entreprise retenue, ayant pris du retard, préfère réaliser ces travaux après l'hiver.
- ✚ Au cimetière du Clot, deux cyprès vont être coupés. L'ossuaire et le dépositoire vont être remis en état.



PATRIMOINE

ANIMATIONS 2018

✚ FETE DU 15 AOÛT

Comme chaque année, cette fête a duré trois jours, partagée entre le village et La Rivière. La mounjetade a rassemblé un grand public ainsi que le concours de pétanque.

Malheureusement, cette année encore, nous avons constaté des dégradations. Des jardinières ont été jetées au bord du ruisseau à La Rivière.

Nous rappelons que les personnes qui détériorent le bien de la Commune s'en prennent directement aux Alosiens et Alosiennes ainsi qu'aux efforts que ceux qui œuvrent pour agrémenter le village et les hameaux.

✚ AOÛT - RITES

Cette année encore, notre village a accueilli deux groupes folkloriques venus de Pologne et de Roumanie. Deux pays visités dans une seule soirée avec des chants et des danses colorés. Un régal pour tous les spectateurs.

✚ DECEMBRE

Le repas de Noël a eu lieu le 15 Décembre. Les Alosiens répondent présents pour passer ce moment convivial.

Le repas est réalisé par Serge TAJAN. Le service est assuré par les Membres du Conseil Municipal et quelques bénévoles.

Notre DJ – Jean-Claude LASSERRE, anime ce repas musicalement et quelques chants sont entonnés par les convives au cours du repas. Les colis de Noël sont offerts à nos aînés



A cette occasion, nous avons eu le plaisir de voir réunies, pour la première fois, trois générations de Maire :

Mme Francine VIEU – Mr André GRAU et Mr Alain TORTET

CONCERT à « LA CHAPELLE St-Roch et à l'EGLISE »

Les 1^{er} et 2 SEPTEMBRE 2018

UN WEEK END EN CHANSONS

Pendant deux jours les concerts se sont succédé, dans la Chapelle St Roch samedi, le dimanche dans l'église d'Alos et sous le préau de la salle communale.

Les festivaliers, des gens venus de tous horizons et quelques Alosiens, sont venus en nombre (de 50 à 70 personnes par concert).

Les concerts étaient tous de qualité, depuis les chants médiévaux jusqu'au chants Gospel en passant par la chanson de variétés de notre répertoire français et les chants d'un artiste Marseillais, un "électron libre" qui a su par sa voix, sa prose, enchanter son publicSt Roch, sur son piédestal, a dû parfois trembler !!

Il y a eu de l'émotion, quand des artistes amateurs, chanteurs et danseuses, se sont " risqués" au cours de la Scène Ouverte. Chacun a donné le meilleur d'eux même pour le bonheur d'un public bienveillant. Tout s'est terminé dans la salle communale où artistes et public se sont mêlés pour faire la fête, entraînés par la musique de notre DJ local.

Un grand merci à Monsieur le Maire pour nous avoir ouvert les portes des hauts lieux Alosiens.

Merci aux gens de La Rivière qui ont hébergé les artistes.

Merci aux publics de tous ces concerts.

Et bien sûr merci aux artistes.

Nicole COMMENGE

TRAVAUX A VENIR POUR 2019

✚ « AU VILLAGE »

Réhabilitation de l'ancien appartement de l'Instituteur ainsi que du garage. Ils sont dans un état de délabrement complet, voire même en insécurité. Dossier en cours d'instruction.

Le réseau d'alimentation en eau du lavoir va être repris, avec le concours du Syndicat des Eaux.

✚ « LA RIVIERE »

Instruction d'un dossier pour la remise en état de l'ancien métier à ferrer les vaches.

Les deux tilleuls de « La Rivière » vont être arrachés. Un seul sera remplacé.

Aménagement de la berge en bordure du ruisseau, face à La Chapelle.

Des travaux d'étanchéité vont être réalisés à La Chapelle.

✚ « LA COMMUNE »

Des travaux de voirie sont prévus. Les « Devis » sont en cours d'étude.

Un plan d'adressage de la Commune (numérotage et dénomination des voies) va être établi. Ceci, permettra une meilleure identification des lieux-dits et des maisons pour faciliter l'intervention des Services de Secours mais, également, la gestion des livraisons en tous genres.

Cet adressage constituera un pré-requis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique en permettant la localisation, à 100 %, des foyers Alosiens et facilitant la commercialisation des prises.

alosiens, alosiennes

**PAS DE COMMÉMORATION POUR LE CENTENAIRE
DE L'ARMISTICE 1914 - 1918. COMMENT PEUT-ON
MANQUER DE RESPECT POUR NOS SOLDATS QUI
ONT DONNÉ LEUR VIE POUR LA FRANCE. LES
ALOSIENS N'ARRIVENT PAS À Y CROIRE ET
POURTANT PAS MOINS DE QUARANTE CINQ
SOLDATS POILUS ALOSIENS Y ONT LAISSÉ LEURS
ESPÉRANCES DE REVENIR DANS LEURS FOYERS.**

NE LES OUBLIONS PAS.

R E P O N S E**au courrier ANONYME déposé au Monument aux Morts de notre village**

Cette personne anonyme s'indigne qu'il n'y ait pas eu de commémoration pour le centenaire de la Victoire et de la Paix. Nous a-t-il fallu attendre 100 ans pour avoir une pensée pour ces hommes tombés sous les balles de l'ennemi ?

NON, NON ET NON. Personne n'a oublié tous ces hommes, jeunes, moins jeunes qui ont quitté parents, épouses, enfants pour affronter, avec

COURAGE l'ennemi et donner leur vie pour libérer leur terre, leur village, leur pays

COURAGE le combat contre d'autres hommes

COURAGE le danger en surmontant leur peur

COURAGE de tomber sous les balles de l'ennemi

COURAGE de savoir qu'ils ne reviendraient pas dans leur famille

Alors, ces hommes méritent bien plus qu'un simple dépôt de gerbe au pied du Monument aux Morts. Un hommage digne de leur **COURAGE** et de leur **SACRIFICE** devait honorer leur mémoire.

Pour cette raison, la Municipalité a décidé de retarder cette cérémonie de quelques jours afin qu'une messe soit dite en leur souvenir et qu'un grand nombre d'Alosiens et d'Alosiennes puissent y participer. Malheureusement, très peu de personnes étaient présentes pour leur rendre hommage. Et vous, auteur de ce courrier anonyme où étiez-vous ? Vous qui clamez que nous « **manquons de respect pour nos soldats qui ont donné leur vie pour la France ?** »

Alors, sans vous, la messe a été dite, la gerbe déposée au Monument aux Morts. Les noms et prénoms de tous les soldats ont été cités. Nous leur avons fait honneur, nous, présents, ce jour-là.

En déposant ce mot **ANONYME** au pied du Monument aux Morts vous montrez aux Alosiens et Alosiennes que le **COURAGE** ne vous inonde pas. Il est tellement plus aisé de se cacher derrière des mots écrits sur une page blanche déposée, certainement la nuit tombée.

Pourquoi n'avez-vous pas demandé à votre Municipalité la raison pour laquelle cette cérémonie était déplacée ? Une réponse immédiate vous aurait été donnée. Nous ne sommes pas en guerre. Aucun risque pour vous, de tomber sous les balles de l'ennemi.

PITIE, cessez de donner des leçons aux autres quand, vous-même, n'êtes pas en mesure de les appliquer.

N'y a-t-il eu que la guerre de 1914-1918 ? Oublions-nous tous nos soldats, **de toutes les autres guerres**, morts sur les champs de bataille ? Aujourd'hui encore, nos Engagés Militaires tombent sous les balles des ennemis pour venir en aide à d'autres Pays.

Depuis la nuit des temps, les conflits, les guerres ont existé. Où que nous soyons, où que nous allions dans le monde, autour de nous s'élèvent des monuments dédiés à la mémoire des hommes qui ont combattu l'ennemi, pour défendre leur pays, et qui ont donné leur vie pour sauver celle des autres. Soyez sans crainte :

NOUS NE LES OUBLIONS PAS

Alain TORTET
et les Conseillers Municipaux

RECENSEMENT

Du 17 Janvier au 16 Février 2019 aura lieu le recensement sur notre Commune.

Notre Agent Recenseur, Florent MOLE se présentera à votre domicile pour vous fournir les documents nécessaires à cette opération. Nous vous demandons de lui réserver votre meilleur accueil.

DATE DES ELECTIONS EUROPEENNES

*Le scrutin aura lieu le **DIMANCHE 26 MAI 2019***

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Madame Isabelle DOMISE et ses deux enfants	LA RIVIERE
Madame Kirsten HENDERSON	LE VILLAGE

AU REVOIR A

Gilbert MOLE